### AECK/ICG RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

### PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**DÉCRET N° 2024** – 1156 DU 09 OCTOBRE 2024 portant nomination au Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance.

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2022-606 du 02 novembre 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance ;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur proposition du Ministre des Affaires sociales et de la Microfinance,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 octobre 2024,

## **DÉCRÈTE**

### Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance dans les fonctions ci-après :

- Secrétaire générale adjointe du ministère madame Sakinatou GAMBARI IMOROU ADEGOUTE
- Directrice générale des Affaires sociales
   madame Judith Nadège Gbègondé AHOGA épouse CODO
- Conseiller technique au Suivi des Projets monsieur Bruno E. S. Y. GBEHINTO
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance de l'Atacora monsieur Kouagou Bertin N'DAH



- Directrice départementale des Affaires sociales et de la Microfinance de l'Atlantique madame I. Mélanie ASSOGBA ADJE
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance du Borgou madame Kpotéina NOMA SETEYI
- Directrice départementale des Affaires sociales et de la Microfinance des Collines madame Kadoukpè Geneviève ARAWO
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance du Couffo monsieur Hélou Nicolas EGUI
- Directrice départementale des Affaires sociales et de la Microfinance de la Donga madame Elodie El-Bérakah Gani GOUNOU KORA
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance du Littoral monsieur Noah O. S. AGBAFFA-PADONOU
- Directeur départemental des Affaires sociales et de la Microfinance du Mono monsieur Nounagnon Etienne NOUKPO
- Directrice départementale des Affaires sociales et de la Microfinance du Zou madame Ariane Sylvie Ablawa ADJOLOHOUN.

#### Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, 09 octobre 2024

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Le Ministre des Affaires sociales et de la Microfinance,

José TONATO
Ministre intérimaire

**Véronique TOGNIFODE** 

AMPLIATIONS: PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - HCJ 2 - MEF 2 - MASM 2 - AUTRES MINISTERES 19 - SGG 4 - INTERÉSSÉS 12 - JORB 1.